



COMITE SYNDICAL

JEUDI 26 FEVRIER 2026

Liste des délibérations

L'an deux mille vingt-six, le vingt-six février à 18 heures, en application de l'article L.5211-2 du code général de collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le Comité syndical du PETR du Haut Rouergue à la Mairie de Rodelle.

Date d'envoi de la convocation : 10/02/2026

Nombre de délégués syndicaux : 12

Nombre de délégués présents : 10

Président de la séance : Jean-Michel LALLE

Présents (10) :

Nicolas BESSIERE, Bernard BOURSINHAC, Yolande BRIEU, Jean-Michel LALLE, Bernard SCHEUER, Christian NAUDAN, Hervé LADSOUS, David MINERVA, Alain VIOULAC, Christophe BERNIÉ.

Excusés ou absents (4) : Christine PRESNE, Marc BORIES, Benoît BARRAL, Eric PICARD.

Secrétaire de séance : Hervé LADSOUS

LISTE DES DELIBERATIONS APPROUVEES

Délibération n°2026-01/001	Approbation procès-verbal de la séance du 9 décembre 2025	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2026-01/002	Lieu pour la tenue du prochain conseil syndical	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2026-01/003	Approbation du rapport d'activités 2025 du PETR	Approuvée à l'unanimité
Délibération n°2026-01/004	Présentation de l'état récapitulatif annuel des indemnités perçues par les élus	Approuvée à l'unanimité
Délibération n° 2026-01/005	Reprise anticipée du résultat	Approuvée à l'unanimité
Délibération n° 2026-01/006	Participation financière 2026 des membres du PETR du Haut Rouergue	Approuvée à l'unanimité
Délibération n° 2026-01/007	Vote du budget primitif 2026	Approuvée à l'unanimité
Délibération n° 2026-01/008	Approbation du prestataire pour mener à bien la réalisation du schéma directeur cyclable du PETR	Approuvée à l'unanimité